



**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

Le Pré du Comte, La Roche Veyrand, Les Gentianes, Le Replat, Le Verneray, Le Bourg, La Combe, Le Cozon, Planchamp, Les Combettes, Pierre Grosse

Compte rendu du conseil de hameaux

du samedi 8 octobre 2016

à la maison Hermesende

en présence de : Christiane et Georges Bernain, Evelyne Bron, Chantal Pitot, Claudine Reynaud Arpin, Lydie Blanc, Morgane Reynaud, Aimé Jacquet, Pierre Benedetto, Bernard Garavel, Fernand Rey, Jean Yves André, Guy Cartannaz, René Porte.

Brigitte Bienassis, Louis Bocchino et Christophe Errouët (animation)

Excusés : Mme et M. Sousa Arpin, Mme Liliane Talon

Intervenant : Cédric Argoud – Directeur des services de la Communauté de communes Coeur de Chartreuse.

1 - Acceptation du compte rendu du dernier conseil de hameaux

2 - Les actualités

- Traversée du Bourg : Les travaux des premières tranches commenceront en février par la voirie et sécurisation de la route Le Bourg vers le Replat et le groupe scolaire. De petites modifications sont à faire pour améliorer l'efficacité des écluses.

Demande de régler les problèmes de priorité à la sortie de la route du Pré du Comte.

- Les bâtiments vacants : suite à plusieurs réunions le projet s'oriente vers la mise en place d'un atelier de fabrication avec les agriculteurs, l'étude de sentiers thématiques en boucle au départ du Bourg, étude de faisabilité d'habitats partagés pour l'ancienne école, recherche de subventions pour nous aider dans ces processus de mise en place. Pas de possibilité de Maison de Santé : il faudrait 2 médecins (entre autres difficultés).

- Voirie communale : les travaux prévus pour 2016 sont reportés à 2017 du fait des dégâts causés par les fortes pluies de juin sur deux tronçons nécessitant des travaux d'urgence de 43k€ ht).

- Sous station de chauffage du bâtiment Notre Dame : les travaux sont terminés (34,5k€ HT dont 19k€ de subvention du CD73). Optimisation du fonctionnement du chauffage de la salle Notre Dame et de la Maison Hermesende.

- Travaux de mise en conformité de La Poste (fermeture temporaire jusqu'au 22 décembre). La Poste met en place une Maison de Service Public (MSP) avec 4 opérateurs : MSA, Pôle Emploi, CARSAT et CPAM.

- Projet de cantine en cuisine locale : un questionnaire est diffusé aux parents d'élèves pour connaître leurs avis à ce sujet.

- Collecte pour la Banque Alimentaire : record de 311kg pour 2016. Merci et bravo à tous

3 - Questions diverses locales

- Mme Talon demande s'il était possible d'installer un abri et un banc pour les usagers du bus. A étudier dans le cadre de l'aménagement de la place René Cassin.

- Couper les peupliers gênants sur l'impasse Thièvenaz-Bernain-Chabasse. Demande de réfection du revêtement de cette route : ce sera vu en même temps que les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides.

- Ces travaux concernant l'assainissement du Pré du Comte sont susceptibles de démarrer en 2017 à la suite d'obtention de certaines subventions et d'un accord sur la prise de compétence entre la 4C et le conseil départemental.

- La taxe enlèvement des ordures ménagères : le montant figure sur les avis de paiement de la taxe foncière. Il n'y a pas d'augmentation de la taxe foncière pour la commune.

- Quelques jeux d'enfants pourraient être ajoutés au "Pré de Ville". Cela ne relève pas de la commune mais cela pourra être intégré dans la réflexion dans le cadre des passerelles.

4 – Intervention de Cédric Argoud – Projet de territoire de la 4C

Vous trouverez en annexe les éléments essentiels de la stratégie de développement du territoire établis à la suite de riches échanges entre les divers acteurs, élus, professionnels, habitants, agriculteurs, associations,.... et de débats au cours de nombreuses réunions publiques

Le projet de territoire inscrit ses objectifs sur une période de 15 ans dans un cadre contraignant : réglementation, contraintes administratives, géographiques, état des finances de la 4C.

Dans l'urgence se posait le problème de la station de Saint Pierre de Chartreuse/Le Planolet : Après la décision préfectorale de dissoudre le SIVU la 4C prend la compétence "ski alpin" et s'occupe de mettre en place les structures nécessaires matérielles et humaines pour ouvrir les stations concernées dans les meilleures conditions possibles pour la saison 2016/2017. La communauté de communes reprendra donc la gestion de ces stations. Les déficits du SIVU dissous sont pris en charge par les deux communes concernées : Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont Isère. Cette compétence "ski Alpin" couvre toutes nos stations y compris Saint Hugues, La Ruchère et la station du Granier. Elles sont toutes soumises aux aléas climatiques et nous devons sérieusement orienter nos réflexions vers des activités autres que le ski, activités toutes saisons, activités fixant plus les touristes pour aider notre hôtellerie et notre restauration en augmentant la durée des séjours

Autre sujet de réflexion : le **PLUI** et plus particulièrement une gestion du foncier plus analytique pour protéger nos espaces agricoles et naturels des menaces d'urbanisation non contrôlée.

L'économie : Quels types d'industrie souhaitons-nous ? Comment les attirons-nous ? Logements, structures ? Favoriser les artisans locaux.

Les transports : amélioration des axes internes, favoriser les transports en communs, le covoiturage, revoir les liens avec nos villes portes : Grenoble, Chambéry, Voiron ..

Tourisme : fusion des 4 offices du tourisme

L'énergie : un premier diagnostic complet a été effectué pour connaître nos consommations et nos productions locales. Notre territoire doit aller dans le sens de son autonomie énergétique en favorisant ses possibilités en énergie hydrauliques, solaires, éoliennes et bois bien sûr.

Les conseils de hameaux de l'automne ont concerné plus de 60 habitants. C'est encourageant car les sujets à traiter, pour l'instant assez généraux, vont se rapprocher de plus en plus de nos préoccupations locales.

Pour toutes informations, propositions de sujet à traiter, n'hésitez pas à contacter vos élus.

En annexe : les enjeux du projet de territoire

Mairie : contact@saintpierredentremont.org – tél.: 04 79 65 81 33 – Urgence : 06 99 60 68 62

Projet de territoire – Stratégie

Enjeu n°1 – L'identité du territoire, Un territoire de coopération(s)

→ Ambition 1 : Créer un territoire d'accueil, fluide et ouvert

- Construire un maillage complet pour les liaisons internes, tout en recherchant à diversifier les modes de déplacement
- Poursuivre l'équipement du territoire en moyens de communication efficaces (téléphonie, Internet, haut et très haut débit) sur l'ensemble du territoire
- Travailler sur les complémentarités internes au territoire (urbain / rural ; montagne / vallée ... ; implantation équilibrée des équipements, des services)
- Construire une architecture de pôles de vie / d'activité (« les polarités ») pour répondre aux besoins des différents bassins de vie
- Rénover et renforcer les structures et équipements (culturels, sportifs...)
- Maintenir une structure commerciale de proximité

→ Ambition 2 : Se faire connaître et reconnaître et développer les partenariats à l'extérieur

- Développer des lieux / des instances de partenariat institutionnels (espace d'échanges et de dialogue entre la CC Cœur de Chartreuse et ses territoires voisins institutionnels)
- Mettre en avant le territoire, ses produits, ses initiatives (culturelles, etc.) par la valorisation qu'il apporte aux territoires voisins (cadre de vie, « poumon vert »...) = principe de réciprocité

- Faire du « lobbying » Chartreuse à l'extérieur
- Renforcer le co-développement par des projets communs (touristiques, culturels, sportifs, économiques – plates-formes économiques ...; expérimentations sur des démarches innovantes...) avec les territoires voisins pour notamment renforcer les relations commerciales (ex : développement des circuits courts)
- Développer des partenariats (santé, déchets, enseignements, équipements...) sur des sujets où le territoire n'a pas une échelle suffisante pour travailler seul
- Organiser les mobilités

→ Ambition 3 : Créer/renforcer notre identité territoriale

- Conforter l'image du territoire en développant la marque Chartreuse, en lien notamment avec les socio-professionnels (image, attractivité ... bois, économie, tourisme...)
- Développer la communication interne (via médias, Internet ...) pour favoriser la connaissance au sein du territoire
- Inciter la population locale et les touristes à s'approprier et à s'investir dans la vie locale

Projet de territoire – Stratégie

Enjeu n°2 – La consolidation des spécificités économiques

→ Ambition 1 : Renforcer la capacité d'innovation et de réactivité du territoire

- Valoriser économiquement les ressources humaines et naturelles (dont énergétiques) de la Chartreuse pour innover
- Développer une veille économique par rapport aux évolutions de l'économie (entreprises, nouveaux produits, offres...)
- Disposer d'une capacité d'adaptation (offre d'accueil foncière, immobilière...) pour saisir des opportunités
- Développer des nouvelles formes de travail (via des réseaux performants) : espace de travail partagé, « grappe d'entreprises », regroupements d'acteurs...
- Promouvoir les formes de financement participatif (épargne locale...)
- Bâtir un pôle de référence en formation en lien avec une (ou des) spécificité(s) du territoire
- Réfléchir aux besoins locaux de formation (entreprises, demandeur d'emplois) et proposer des formations adaptées

→ Ambition 2 : Inscrire le développement économique dans les logiques de réseaux de territoire à l'échelle de la 4C et avec les territoires voisins (de proximité, voire plus lointains)

- Favoriser la transversalité et les échanges au sein et entre les secteurs d'activités
- Favoriser les démarches de mutualisation entre les entreprises
- Développer des outils pour la création d'entreprises (services communs, pépinière de l'entreprise, maison de l'entreprise...)

→ Ambition 3 : Valoriser, s'approprier, communiquer autour des atouts et de l'identité du territoire pour créer de l'attractivité

- Définir une stratégie de marketing territorial
- Mettre en valeur les savoir-faire / le potentiel (ressources humaines, activités économiques...)
- Mettre en réseau l'ensemble des acteurs économiques afin de valoriser les ressources du territoire

→ Ambition 4 : Créer et promouvoir une offre touristique dynamique et rayonnante

- Avoir une offre touristique 4 saisons
- Diversifier l'offre de tourisme d'hiver
- Diversifier les animations et les activités touristiques (dont l'agrotourisme, le petit patrimoine, l'histoire du territoire dans toutes ses facettes, dont le patrimoine spirituel...), tout en préservant les équilibres naturels existants (valeur ajoutée touristique paysagère) et en s'appuyant si possible sur les capacités locales (habitants...)
- Pérenniser, structurer et faire émerger les (des) pôles touristiques du territoire (« les locomotives touristiques ») : mise en réseau, déclinaison...
- Développer les capacités (qualité – montée en gamme - et quantité) d'hébergements touristiques
- Considérer la « culture » comme un des piliers concourant à l'activité économique du tourisme
- Promouvoir l'animation touristique et la Chartreuse
- Professionnaliser l'accueil touristique

Projet de territoire – Stratégie

Enjeu n°3 – La préservation et la valorisation des ressources naturelles locales

→ Ambition 1 : Préserver la qualité de vie et le maintien des paysages

- Intégrer sur une longue période l'impact de l'activité humaine sur les paysages (respect de la continuité des paysages)
- Avoir une politique paysagère sur l'ensemble du territoire (actions de recensement des secteurs, actions de réglementation – rappel des obligations d'entretiens - ...)
- Sensibiliser les acteurs à l'impact de leurs actions sur les paysages
- Exploiter le relief montagne (préservation des paysages...)
- Favoriser le pastoralisme pour entretenir les paysages

→ Ambition 2 : Promouvoir et encourager les activités économiques liées aux ressources naturelles locales

- Travailler sur les dispositifs de circuits courts agricoles et les intensifier
- Valoriser l'orientation vers une agriculture biologique et/ou raisonnée
- Préserver et valoriser les filières agro-alimentaires
- Avoir une réflexion stratégique globale autour de la filière bois (caractère « multifonctionnel » de la forêt, compétitivité des produits bois locaux)

→ Ambition 3 : Accompagner les politiques de gestion des espaces et des ressources (stratégie foncière à l'échelle du territoire)

- Mettre l'eau au cœur de la stratégie territoriale environnementale (maîtrise de l'eau tout en la partageant, vision globale de la gestion de l'eau, préservation de la qualité de l'eau...)

- Maîtriser l'urbanisation « sans l'étouffer » (notamment en matière de développement économique)
- Penser l'urbanisation à l'échelle du Cœur de Chartreuse
- Conserver le caractère « traditionnel » Chartreuse : définition de règles architecturales et énergétiques pour les rénovations et réhabilitations de bâtiments
- Organiser les conditions d'une agriculture pérenne et compétitive : le foncier agricole, les acteurs, les modes d'exploitation, la place du pastoralisme ...
- Définir une stratégie du foncier forestier

→ Ambition 4 : Mettre en œuvre une stratégie globale de transition énergétique

- Etre acteur sur le programme TEPOS porté par le Pnr de Chartreuse
- Etre dans l'exemplarité énergétique (collectivités locales...)
- Mettre en place une démarche globale autour des économies d'énergies (habitat durable, sensibilisation de la population...)
- Favoriser la mise aux normes des logements par rapport à la question énergétique
- Développer des modes de production d'énergies renouvelables (solaire, géothermie, bois énergie, énergie hydraulique, éoliens...) collectifs et individuels
- Doter le territoire d'équipements nécessaires au développement de véhicules (ou autres) électriques
- Identifier les besoins des habitants en terme de mobilité
- Limiter les déplacements des habitants vers l'extérieur en valorisant / rendant attractif les services et produits locaux

Projet de territoire – Stratégie

Enjeu n°4 – Le bien-être pour tous

→ Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire par la structuration, le développement et le maillage de l'offre de services

- Améliorer les réseaux numériques dans les communes
- Accompagner tous les publics sur l'accessibilité au numérique
- Développer des moyens de transports alternatifs pour sortir du territoire (transports en commun adaptés, covoiturage...)
- Définir une politique de mobilité interne au territoire (modes doux...)
- Maintenir le commerce de proximité
- Soutenir les initiatives culturelles
- Renforcer la diversification des formes de logements (semi-collectif, habitat partagé...)
- Préserver la mixité sociale dans les programmes d'habitat
- Favoriser le parcours résidentiel des ménages (dont l'accès au logement pour les jeunes)
- Renforcer l'offre de logements sociaux sur le territoire (avec une question d'équilibre territorial)
- Optimiser l'habitat existant (utilisation / accès à des logements privés non utilisés ou sous-utilisés)

→ Ambition 2 : Assurer un égal accès de tous aux services par des accompagnements dédiés

- Avoir une vision globale des besoins « sociaux » de l'ensemble des bassins de vie du territoire
- Travailler sur « l'accessibilité » de l'offre de soins (accès aux soins pour les jeunes, répartition géographique des professionnels de

- santé, l'accès aux services de garde et d'urgence sur le territoire, diversité des praticiens, déplacements...)
- Définir une politique « claire » en matière de développement des services de proximité à destination de tous les publics (petite-enfance, enfance...; séniors)
 - Mettre en place des instances de concertation et de coordination thématique, notamment pour faciliter la mutualisation
 - Maintenir les services publics et faciliter l'accès aux services des différents publics

→ Ambition 3 : Promouvoir l'implication des habitants dans les politiques publiques par la conception de nouvelles modalités d'expression et d'association des citoyens

- Réfléchir et renforcer les processus participatifs locaux
- Créer un Conseil économique, social et culturel local (cf. Conseil de développement)

→ Ambition 4 : Accompagner et soutenir les initiatives des associations du territoire

- Soutenir et consolider le tissu associatif (aides financières, mise à disposition de locaux, logistique...) dans un cadre défini et pérenne (visibilité à moyen terme pour les structures – convention pluri-annuelle - ...)
- Favoriser la mise en réseau des acteurs associatifs pour améliorer l'offre en développant un « pôle de coopération associatif » (démarches de mutualisation d'outils communs, locaux, véhicules...)